



**Edito** Le moment est à la rue et la rue est citoyenne. Pour la démocratie autrement, pour une justice sociale et une égalité politique, ici et ailleurs les revendications économiques et sociales s'associent de manière inédite à des demandes de partage du pouvoir. L'association de la question sociale et de la question démocratique constitue un point commun à des mobilisations relevant de contextes très différents. Que ce soit par exemple contre les lois travail du populiste Orban, contre le régime militaire et le 5ème mandat d'un Bouteflika autocrate et moribond ou le mouvement inattendu des Gilets Jaunes, tous témoignent d'un retour en force des classes populaires dans l'espace politique. Travailleurs déclassés ou en passe de l'être, « canards boiteux » du libéralisme, oubliés des politiques, les Gilets Jaunes ont créé dans l'urgence des ronds-points, leurs codes et leurs univers politiques. Dans des abris de fortune, sortes de « micro sociétés /maisons du peuple », forts de leur nombre et avec une profonde défiance pour la représentation, ils bravent le pouvoir depuis 6 mois, malgré une violence d'Etat extrême et une stratégie de sortie de crise du président de la République, qui a cru pouvoir « enterrer le problème en créant une commission » par l'instauration d'un « Grand Débat National ».

« Grand-blabla », « mascarade », « imposture », « enfumage », ces dénonciations renouent avec celles de l'instrumentalisation de la démocratie participative par les élus. Inédit par son ampleur, même si proche de celui sur « l'identité nationale » de N. Sarkozy, le GDN s'inscrit en réalité dans la continuité de la culture politique descendante qui caractérise les offres institutionnelles de participation depuis les années 70 : improvisation, contrôle par l'exécutif, ouverture et transparence suspectes, perspectives de changements inexistantes. Loin d'un quelconque engagement sous la forme du don contre don où « donner la parole serait donner sa parole », l'unilatéralité règne dans la participation par le haut. Il est vrai que globalement les élus investissent une faible croyance dans une citoyenneté hors vote. Cette désinvolture vis-à-vis de la participation, peut pourtant produire des effets de désocialisation chez les participants ou favoriser un attrait pour les sirènes faciles du populisme. A côté de cette démocratie participative par le haut, une autre grammaire politique s'invente par le bas. Recelant des trésors d'inventivité, les initiatives citoyennes, dans les quartiers populaires et ailleurs, souffrent d'un déni de reconnaissance comme si les élus craignaient une dépossession, une atteinte à leur légitimité ou une perte de pouvoir par son partage, fut-il infime.

Myriam Bachir

## Sommaire

<b>Soutenances de thèses et HDR</b>	p. 2
<b>Nouveaux membres</b>	p. 2
<b>Conférence débat</b>	p. 3
<b>Des citoyens en mal de représentation</b>	
<b>Chercheur Invité :</b>	p. 3
<b>Un philosophe de l'éthique</b>	
<b>Publications :</b>	p. 3-4
<b>Discours austéritaires</b>	
<b>Mondes arabes en (r)évolution</b>	
<b>Les économies de la question sociale</b>	
<b>Et si les habitants participaient ?</b>	

Pour connaître toute l'actualité du laboratoire rejoignez-nous sur :

<http://www.u-picardie.fr/curapp/>



CURAPP-ESS UMR 7319  
UFR de Droit et de Science Politique  
10, Placette Lafleur  
BP 2716  
80 027 Amiens Cedex 1  
Tél. : (00 33) 3 22 82 71 48

Messagerie : [curapp@u-picardie.fr](mailto:curapp@u-picardie.fr)

Comité éditorial :  
Nathalie Le Bouteillec (directrice de la publication), Sophie Richardot (animatrice du Comité éditorial), Maïté Boullosa-Joly, Nathalie Devèze, Bertrand Geay, Valérie Pacaud (maquettiste), Paul Pasquali.  
Contributions à ce numéro :  
Myriam Bachir, Bertrand-Léo Combrade

SOUTENANCES DE THÈSE ET HDR

**Soutenances de Thèses :**

**Juliette SOISSONS**, « Réformer la profession pour transformer l'institution ? Ethnographie d'un SPIP de chaque côté du mur », thèse pour le doctorat en science politique, sous la direction de Patrick Lehingue, soutenue le 2 octobre 2018.

**Thomas BERTRAND**, « Quantifier et évaluer l'action publique décentralisée. Les cas du Fonds Social Européen et du Conseil régional de Picardie », thèse pour le doctorat en science politique, sous la direction de Patrick Lehingue, soutenue le 17 octobre 2018.

**Camila RIBEIRO**, « La place du Brésil dans le discours institutionnel brésilien et journalistique français. Analyse des représentations (pré)discursives dans le Plano Aquarela,

*L'Année du Brésil en France et Le Monde en 2005* », thèse pour le doctorat en sciences du langage, sous la direction de Thierry Guilbert, soutenue le 22 novembre 2018.

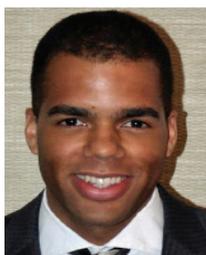
**Gaël DEPOORTER**, « Le "bal des hackers". Sociologie critique d'un exotisme post-moderne. La "communauté" du Libre entre tropisme individualiste et processus d'institutionnalisation », thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Frédéric Lebaron soutenue le 28 novembre 2018.

**Antoine BORUGH BU DJORH**, « Pour une philosophie des relations internationales : droit d'ingérence et cosmopolitisme kantien », thèse pour le doctorat en philosophie, sous la direction de Layla Raïd et Gabrielle Radica soutenue le 30 novembre 2018.

**Soutenance HDR :**

**Rémy CAVENG**, « Les mondes de la bioéconomie. Sciences et industrie entre promesses et incertitudes », Habilitation à Diriger des Recherches en Sociologie, sous la direction de Frédéric Lebaron soutenue le 30 novembre 2018

NOUVEAUX MEMBRES DU LABORATOIRE



**Idris FASSASSI** est professeur de droit public à l'UPJV, où il enseigne le droit des libertés fondamentales, le contentieux constitutionnel, la théorie de l'Etat ainsi que le contentieux administratif.

Ses travaux portent sur le droit constitutionnel, le contentieux constitutionnel comparé - Etats-Unis en particulier - le droit des libertés fondamentales et le droit international pénal. Sa thèse, soutenue en 2015 à l'Université d'Aix-Marseille, porte sur la légitimité du contrôle de constitutionnalité des lois aux Etats-Unis. Elle analyse comment a opéré et continue d'opérer l'argument de l'illégitimité démocratique de ce contrôle, identifie les causes conjoncturelles et structurelles de la prégnance du débat, et démontre que cette critique peut être relativisée à l'aune d'une analyse concrète de la jurisprudence.

Lauréat de l'agrégation de droit public en 2018, il est également titulaire d'un Master of Laws (LL.M) obtenu à Harvard Law School (2013)



**Jérémy BOUSQUET** est enseignant-chercheur contractuel en droit public à l'UPJV, où il enseigne le droit administratif général, le contentieux administratif, le droit de

la propriété des personnes publiques et le droit public des affaires.

Après un master II intitulé « Contrats publics et partenariats » et le magistère droit public des affaires à l'Université de Montpellier, il a obtenu un doctorat en droit public en soutenant une thèse en juin 2017 sur les responsabilités contractuelle et extracontractuelle en droit administratif (à paraître chez LGDJ) qui s'attache à déterminer une nouvelle délimitation de ces deux régimes de responsabilité.

Membre du CURAPP-ESS à l'UPJV et chercheur associé au CREAM à l'Université de Montpellier, ses travaux portent essentiellement sur trois axes :

- Le droit et le contentieux des contrats administratifs notamment des tiers.
- La commercialité et le domaine public.
- Les droits et libertés des agents publics.



**Basile RIDARD** est enseignant-chercheur contractuel à l'UPJV, où il enseigne le droit constitutionnel, le contentieux constitutionnel et le droit européen de la santé.

Après un double diplôme franco-allemand et un Master 2 de droit public comparé européen à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il a soutenu une thèse de droit comparé consacrée à l'encadrement du temps parlementaire dans la procédure législative (Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni). Cette étude, qui établit que le temps est un enjeu majeur pour le Parlement,

tend à démontrer que plus les règles de la procédure législative sont strictement définies, plus le temps parlementaire a tendance à leur échapper en pratique. Son travail, récompensé des prix de thèse de l'Assemblée nationale, de l'Université franco-allemande et de la Fondation Varenne, vient de paraître aux éditions LDGJ. Ses recherches portent également sur les modalités des processus décisionnels en droit européen et en droit administratif. Enseignant par ailleurs à Science Po Rennes, il exerce aussi à la Cour Nationale du Droit d'Asile en tant qu'Assesseur du Conseil d'État depuis 2019.



**Virginie BEQUET** succède à Corinne ROBINSON depuis le 7 janvier 2019 en tant que responsable administrative de l'unité de recherche. Diplômée de l'Institut Supérieur d'Administration et de Management/ESC-

Amiens en 2004, elle a débuté son parcours professionnel au sein d'un groupe de promotion et de construction immobilière. En 2009, elle a choisi de s'investir dans la recherche publique en intégrant l'UPJV. Elle a travaillé au sein de la Direction de la recherche, de la valorisation et de l'innovation. Puis, en 2012, elle a intégré les deux écoles doctorales où ses activités se concentraient essentiellement autour de la valorisation du Doctorat. Elle fait partie du Conseil de l'Ecole Doctorale SHS.

RETOUR SUR : DES CITOYENS EN MAL DE REPRÉSENTATION



Le lundi 4 février dernier s’est tenu le troisième volet d’un cycle de conférences-débat réunissant des citoyens, des universitaires et des chercheurs autour de sujets d’actualité ayant une résonance en droit constitutionnel. La rencontre, consacrée à la place du citoyen dans les institutions de la Ve République, avait pour objet d’analyser les différents moyens d’expression à la disposition du citoyen dans la Constitution de 1958 en identifiant des dysfonctionnements susceptibles d’expliquer les troubles politiques actuels. La manifestation a également été l’occasion de débattre des dispositifs envisagés en vue d’améliorer la représentation des citoyens ou de leur attribuer de nouveaux moyens d’expression (référendum d’initiative populaire, création d’une assemblée composée de citoyens tirés au sort...).

**Conférence-débat : La place du citoyen dans les institutions de la Ve République,** Lundi 4 février 2019 de 18h à 19h30, Pôle Universitaire Cathédrale - Amphi Montesquieu, 10, placette Lafleur - Amiens

**Intervenants :**

- Jérôme Bignon - Sénateur de la Somme
- Bertrand-Léo Combrade - Maître de conférences en droit public (Université de Picardie Jules Verne)
- Marine Fleury - Enseignant-chercheur en droit public (Université de La Rochelle)
- Céline Husson - Maître de conférences en droit public (Université de Picardie Jules Verne)
- Benoît Mercuzot - Maître de conférences en droit public (Université de Picardie Jules Verne)
- Gilles Toulemonde - Maître de conférences en droit public (Université de Lille)

CHERCHEUR INVITÉ AU CURAPP-ESS

UN PHILOSOPHE DE L'ÉTHIQUE



**Rodrigo Brandão**, Université fédérale du Paraná, Brésil, invité au CURAPP-ESS en 2018. Rodrigo Brandão est professeur d’histoire de la philosophie moderne et d’éthique et philosophie politique à l’Université fédérale du Paraná, Curitiba, Brésil. Ancien élève de l’Université de São Paulo et chercheur visitant à la même université (2018-2019), spécialiste de métaphysique et morale au XVIIe et XVIIIe siècles, il a publié notamment sur Bayle, Leibniz, Voltaire et Rousseau en portugais, français et anglais. Il a été professeur visitant à l’Université de Sherbrooke, Québec, Canada (2012), et chercheur visitant à l’Université de Californie à Los Angeles (2016).

PUBLICATIONS DES MEMBRES DU CURAPP-ESS

DISCOURS AUSTÉRITAIRES



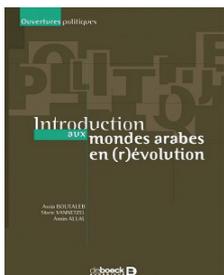
« Discours austéritaires. Histoire, diffusion et enjeux démocratiques », Langage & Société, n°166, 2019, Coordonné par T. Guilbert, F. Lebaron, R. Peñafiel. Après la crise de 2007-2008, les politiques d’austérité s’accroissent en Europe et à travers le monde, en dépit de leurs conséquences négatives sur les populations et des nombreux mouvements sociaux qui les contestent dès 2010.

Ce dossier s’intéresse aux discours austéritaires tels qu’ils sont produits, diffusés, reconfigurés par des institutions comme l’Union européenne, la Banque centrale européenne, le Fonds monétaire international ou par des dirigeants politiques et des médias. Élaborés au cours de plusieurs décennies, ces discours n’y sont pas considérés comme un simple accompagnement des politiques d’austérité, mais comme l’une de ses composantes principales. Ils sont un discours normatif, et souvent moral, qui contribue à l’hégémonie

contemporaine du néolibéralisme.

Pluridisciplinaire, le dossier associe sciences politiques, sciences sociales, sciences économiques et sciences du langage. Il est rédigé par neuf chercheuses et chercheurs de Belgique (A. Borriello, C. Gobin), du Canada (M. Dufour, A. Laurin-Lamothe, R. Peñafiel) et de France (T. Guilbert, F. Lebaron, S. Longuet, J. Marques Pereira). Ensemble, elles/ils jettent un regard inédit sur des discours qui, omniprésents dans notre vie quotidienne, reconfigurent nos perceptions politiques.

PUBLICATIONS DES MEMBRES DU CURAPP-ESS

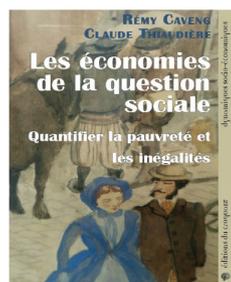


**MONDES ARABES EN (R)ÉVOLUTION**

**Amin ALLAL, Assia BOUTALEB, Marie VANNETZEL** *Introduction aux mondes arabes en (r)évolution*, De Boeck Supérieur, Collections Ouvertures Politiques, 208 p., 2018

En 2011, les Printemps arabes ont fait l'actualité mondiale. Depuis, des recompositions politiques et des évolutions sociales d'importance sont en cours dans cette vaste région qui s'étend du Maroc à l'Irak. Les auteurs analysent ces dynamiques récentes, en intégrant les acquis des recherches existantes et en s'appuyant sur la sociologie et l'économie politiques. Ce manuel offre ainsi, de manière inédite, une grille d'analyse comparée, organisée autour des grandes modalités d'exercice du politique : assujettir, contester, participer, développer et gouverner. Cette approche invite à une compréhension sereine de pays placés quotidiennement sous le feu des projecteurs, mais qui restent souvent méconnus et caricaturés. Par son caractère global, elle montre que ces pays ne sont pas des exceptions. Par les descriptions précises et les nombreuses illustrations qu'elle fournit, elle en souligne cependant certaines spécificités et permet d'acquérir de solides connaissances à leur sujet.

*Amin Allal est chercheur au CNRS à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain à Tunis.*  
*Assia Boutaleb est professeure de science politique à l'Université de Tours.*  
*Marie Vannetzel est chercheuse au CNRS, membre du Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique à Amiens.*



**LES ECONOMIES DE LA QUESTION SOCIALE**

**Rémy CAVENG, Claude THIAUDIÈRE**, *Les économies de la question sociale. Quantifier la pauvreté et les inégalités*, Editions du Croquant, collection Dynamiques socio-économiques, 206 p., 2018

Issu pour une large part d'une recherche collective portant sur la construction et les usages des indicateurs sociaux, ce livre se fixe un triple objectif. Il entend d'abord rendre compte des logiques contemporaines de production des chiffres donnant à voir une certaine représentation de la question sociale. Il explore ensuite les dimensions que ces chiffres occultent. Enfin, il se veut force de proposition pour rendre ces dimensions visibles et que les plus démunis, matériellement et symboliquement, puissent avoir voix au chapitre de la quantification. Il interroge ainsi les conditions de l'émergence d'une critique de l'ordre des choses. À l'arrière-plan des débats portant sur la « bonne » ou la « juste » mesure de la pauvreté, des inégalités sociales, des problèmes publics et des publics « à problème » se pose la question fondamentale de la définition de ces notions. Celle-ci est insépa-

nable des luttes qui opposent différents groupes sociaux pour imposer leur point de vue comme vision partagée et largement admise. Les chiffres qui circulent autour de la question sociale traduisent ainsi des rapports de force entre groupes professionnels, responsables politiques, militants associatifs, groupes de pression, etc. Paradoxe apparent, les populations concernées se retrouvent souvent exclues des opérations menant à leur représentation parce que ne possédant pas les ressources nécessaires pour faire valoir ce qui leur pose problème et ce qui importe pour elles. Dépossédées du diagnostic, elles le sont tout autant de la définition du traitement de leurs « maux ».

*Rémy Caveng est sociologue à l'université de Picardie Jules Verne, chercheur au CURAPP-ESS, à la SFR Condorcet et chercheur associé au Cessp-CSE (université Panthéon-Sorbonne).*  
*Claude Thiaudière est sociologue à l'université de Picardie Jules Verne, chercheur au CURAPP-ESS.*



**ET SI LES HABITANTS PARTICIPAIENT ?**

**Myriam BACHIR**, *Et si les habitants participaient ? Entre participation institutionnelle et initiatives citoyennes dans les quartiers populaires*, Éditions l'Harmattan, Licorne, 200 p., 2018

C'est l'histoire d'une crise de confiance des classes populaires vis-à-vis de leurs représentants que raconte le livre « Et si les habitants participaient ? ». C'est aussi une réflexion sur les conditions d'une citoyenneté en dehors du vote. La parole des classes populaires, pourtant sollicitée, se voit le plus souvent niée voire offensée dans la relation participative institutionnalisée. Les « sans voix », oubliés des politiques, découvrent dans des formes citoyennes initiées par le bas, avec étonnement et résonance, leur relation au monde et leur pouvoir d'agir.

Favoriser la participation directe est un objectif proclamé depuis les années 80 dans les politiques menées en direction des quartiers populaires. En 2014, avec la « loi Lamy », un nouvel élan est donné car il s'agit alors de faire en sorte que les citoyens accèdent à la co-construction des décisions qui les concernent. L'enquête, déployée dans les quartiers d'habitat social de villes des Hauts-de-France, cherche à saisir les avancées et les limites des pratiques mises en œuvre.

L'immersion avec les habitants est la méthode qui a été privilégiée. Elle donne lieu à une co-écriture de leurs histoires participatives avec les habitants présentée dans la dernière partie de l'ouvrage.

De la difficulté de la participation institutionnelle – parce que verticale –, aux possibles ouverts par des initiatives citoyennes, il s'agit d'interroger les conditions de co-construction entre élus, professionnels du social et de l'urbain, citoyens-, d'un devenir choisi et porteur de politisation. C'est peut-être cela qui permettra d'ouvrir l'accès à un partage du pouvoir et d'inventer les formes de la démocratie.

*Myriam Bachir est MCF HDR en science politique (UPJV) et chercheuse au CURAPP-ESS. Elle s'intéresse à la politisation et à l'action collective des classes populaires et met en lumière les usages politiques et sociaux des procédures participatives.*